

# LE POLITIQUE.

SOMMAIRE. — Réception d'O'Connell à Edimbourg. — Irritation des Américains contre les partisans de l'abolition de l'esclavage. — Opinion des ingénieurs anglais sur la soupape de sûreté des machines à vapeur. — Lettre de M. Mendizabal à la reine d'Espagne. — Exposé des projets de ce ministre. — Explications ministérielles en France et en Angleterre sur la possibilité d'une intervention en Espagne. — Détails sur l'arrestation de Pépin. — Disparition de l'aéronaute Green. — Forces de terre et de mer de la Grande-Bretagne. — Incendie du *Walter Scott*. — Nouvelles diverses.

## ANGLETERRE.

Londres, le 22 septembre. — On écrit d'Edimbourg, le 17 septembre : M. O'Connell devant arriver ici aujourd'hui, la capitale de l'Ecosse était en émoi de très-bonne heure. Les corps des métiers se sont réunis à 10 heures pour aller à la rencontre de ce célèbre orateur. Toute la procession s'est mise immédiatement en marche par les rues d'Edimbourg, trois personnes de front. Ayant rencontré M. O'Connell, cette multitude immense l'a salué d'un tonnerre d'acclamations, M. O'Connell était habillé de vert. C'est un homme fort et bien bâti, le timbre de sa voix est doux, clair et étendu. Son extérieur est frappant d'expression et de dignité. Le peuple écossais s'empressait autour de lui pour le voir.

Tout le cortège s'est rendu immédiatement à l'hôtel de Waterloo, dont le large salon a été encombré de monde en un instant. Les corps des métiers qui se trouvaient présents avec leurs bannières, étaient au nombre de 19. M. O'Connell ayant pris place aux *hustings*, M. Dow a lu l'adresse des métiers d'Edimbourg. Par cette adresse ces corps expriment à M. O'Connell le plaisir de le voir au milieu d'eux et lui témoignent leur reconnaissance pour la défense des libertés civiles et religieuses. Ils émettent le vœu de voir obtenir la réforme de la chambre des pairs.

M. O'Connell a répondu longuement. Ecossois, a-t-il dit, j'ai des nouvelles pour vous, et je suis venu pour vous conter ces nouvelles. Les Tories de l'Angleterre disent qu'ils sont déterminés à récupérer leur ancien pouvoir. Ils se repentent d'avoir laissé adopter le bill de réforme municipale et je ne doute pas que leur repentir ne soit sincère. (Rires.) Il n'y a pas de plaisanterie dans ceci et je vous dis, que, quoiqu'ils usent beaucoup d'hypocrisie et d'intrigues, ils sont cependant sincères dans leur détermination de faire manquer l'objet du bill de réforme et de faire triompher la tyrannie du torisme. Ils ne réussiront jamais! (Applaudissements bruyants.) J'ai vu aujourd'hui 100,000 preuves qu'ils ne réussiront jamais. J'ai parcouru l'intérieur de l'Angleterre, j'ai passé par ses grandes villes commerçantes, j'ai vu des masses immenses de leurs habitants intelligents déterminés à maintenir la devise : « Jamais les Bretons (anglais) ne seront esclaves. »

C'est pour la première fois de ma vie que je viens de mettre le pied sur le sol écossais, et depuis que j'y suis, mon cœur bondit de joie et se gonfle d'un nouvel amour pour la liberté du peuple.

M. O'Connell a ensuite rappelé quelques souvenirs de l'histoire d'Ecosse et de l'absolutisme sous lequel le peuple écossais a gémi dans des temps passés. Si du temps du règne des Dundas quelqu'un

avait eu l'audace de parler aux habitants d'Edimbourg comme je leur parle maintenant, dit-il, quelques jours après il aurait été envoyé loin au-delà de la mer pacifique. (Des rires et des cris : C'est vra!) Il fait voir combien de sang a été répandu en Ecosse pour crime de lèse-majesté envers le torisme. Ecossois, s'est-il écrié, de pareilles choses doivent-elles se renouveler un jour en Ecosse? Non, vous aiderez à éliminer les Tories, vous l'avez juré et jamais l'écossais ne trahit sa parole.

Dans le reste de son discours, il répète à peu près ce qu'il a dit dans d'autres réunions au sujet de la chambre des lords et des réformes. Après ce discours, les corps des métiers se sont retirés.

Le dîner a ensuite commencé dans la halle de la compagnie du gaz. Ce local fort large était bien décoré. Les 16 colonnes du grand salon étaient décorées de festons et des armes de M. O'Connell, 21 lustres au gaz éclairaient la réunion. Des galeries avaient été établies pour 150 dames. Le nombre des couverts était de 1400, mais le nombre a été porté jusqu'à 1500 plus tard dans la soirée. Parmi les convives on remarquait entre autres M. le docteur Bowring. Après avoir entendu les discours du président de la réunion et de quelques autres membres, et après avoir porté de nombreux toasts, les convives se sont séparés à minuit.

— Les journaux de New-York et d'autres feuilles Américaines du 1<sup>er</sup> septembre disent que la fermentation, à cause de l'abolition de l'esclavage, continuait. Un homme nommé Carrol, accusé d'avoir aidé les abolitionnistes (démolisseurs), a subi la loi de Lynch, c'est-à-dire qu'il a été lié, garotté et frotté; sa maison a été dévastée. On assure qu'un grand nombre de citoyens respectables ont pris part à ces atrocités.

Dans une réunion tenue à Norfolk, on a demandé que les abolitionnistes Tappan, Garrison et Thompson fussent punis d'après la rigueur de la loi et leurs têtes ont été mises à prix. On a fait connaître, à Norfolk, aux nègres émancipés qu'ils eussent à quitter Norfolk dans le délai de 6 jours, sans quoi ils seraient fustigés et emprisonnés. Des faits aussi extravagants doivent amener une insurrection générale parmi les esclaves.

— On a jugé aux assises de Glasgow M. Hugues Davidson, surveillant responsable de la machine à vapeur du navire *Earl Grey*. Il était accusé de l'explosion de ce bâtiment, par sa négligence, n'ayant pas levé à temps la soupape de sûreté. Il paraît que neuf personnes ont été tuées par cette explosion. Plusieurs experts ont été consultés, mais leurs réponses n'ont donné que peu ou point de conviction aux jurés.

Dans sa défense, M. Davidson, après avoir exploré les suites funestes de l'accident, a déclaré que

la soupape était levée au moment où la chaudière a crevé, que la machine n'était point une machine à pression; et qu'il ne pouvait se rendre compte de l'explosion qu'en l'attribuant à quelque partie trop faible ou déjà usée de la chaudière; mais qu'en son âme et conscience, il n'avait rien à se reprocher en cette circonstance.

On a entendu ensuite plusieurs témoins à décharge et le jury a acquitté M. Hugues Davidson, à une grande majorité. En Ecosse ce n'est pas comme en Angleterre, il n'est pas nécessaire que le jury soit unanime, et M. Davidson a été acquitté : la cour en a manifesté toute sa satisfaction.

Le *Edimbourg post* fait les réflexions suivantes au sujet de cette affaire : « Si ressort quelque chose de l'acquiescement de M. Davidson (acquiescement auquel nous acquiesçons complètement), c'est la preuve la plus évidente qu'il ne faut pas compter sur la soupape de sûreté pour empêcher un accident aussi terrible que celui qui est arrivé au bâtiment *The Earl Grey*. Il paraît même, sur le rapport des ingénieurs-pratiques consultés dans cette occasion, que loin d'agir dans tous les cas comme principe de sûreté, la soupape, au contraire, a une tendance à occasionner l'effet opposé, en s'ouvrant d'elle-même, ou rentrant en dedans tout-à-coup et sans aucune cause apparente. Dans ce cas, on ne peut plus la lever, quelque forte que soit la pression de la vapeur dans la chaudière. Il s'en suit que si, par malheur, on ne s'est pas aperçu de cette circonstance, le résultat est inévitable : la chaudière éclate et on ne manque pas d'en attribuer la cause à tout, excepté à cela !

Comme ce sujet est du plus grand intérêt pour les hommes de l'art, et surtout de la plus haute importance pour la cause de l'humanité, nous émettons le vœu que la société des arts, ou tout autre corps scientifique, propose une récompense au génie du mécanicien ou de l'ingénieur qui ferait la découverte d'un moyen de sûreté à substituer à l'agent capricieux dont il est ici question. Comme la vie de tous ceux qui sont à bord se trouve à la merci, pour ainsi dire, de l'eau comprimée dans la chaudière, on ne devrait rien laisser au hasard de ce qui doit régler la force de la vapeur.

## FRANCE.

Paris, le 23 septembre. — M. de Mendizabal, ministre des finances espagnoles, vient d'adresser la lettre suivante à la reine Christine. La *Gazette de Madrid* dit que la régente en a approuvé le contenu.

Madame,

J'ai vécu 42 ans loin de la patrie et au milieu de toutes les vicissitudes qui ont agité mon existence, il ne s'est passé un seul jour sans que mon cœur formât des vœux ardents pour le bonheur de l'Espagne.

On ne pouvait comprendre comment des noms et des circonstances étaient communiqués d'une manière si mystérieuse. Finnow crut une fois deviner le mystère, et il expliqua à ceux qui l'entouraient, comment il était possible de faire pour les choses qu'on voyait des marques ou des signes convenus entre l'écrivain et le lecteur au moyen desquels ils s'entendaient sur le champ. Mais M. Mariner lui apprit qu'il pouvait écrire ce qu'il n'avait jamais vu. Le roi lui dit à l'oreille d'écrire Coogoo-Ahoo. C'était le nom du roi de Congo que lui et Coobo Nuha avaient assassiné, quelques années avant l'arrivée de M. Mariner dans l'île.

On exécuta sur le champ ses ordres et quand il entendit répéter le nom qu'il avait dit à l'oreille de M. Mariner, il déclara qu'il n'avait jamais rien vu de si étonnant au monde. Il lui fit encore écrire Tarky; c'était le nom du chef de la garnison de Bex que M. Mariner et ses compatriotes n'avaient pas encore vu. Ce chef était borgne. Quand on lut ce nom; Finnow demanda s'il était borgne ou non. C'était accuser l'écriture d'inexactitude. M. Mariner lui dit qu'il avait écrit le signe de son nom, mais pas celui qui servait à décrire sa personne.

Finnow lui dit donc tout bas d'écrire « Tarky, borgne de l'œil gauche », ce qui fut fait à l'instant et lu par l'autre anglais. Cette dernière épreuve augmenta encore la surprise des assistants. M. Mariner apprit au roi que dans plusieurs parties du monde, on se servait de ce moyen pour s'envoyer des messages à de grandes distances, qu'on les

## SURPRISE D'UN SAUVAGE, A LA PREMIÈRE VUE DE L'ÉCRITURE.

Dans le récit de son séjour aux îles Tonga, M. Mariner décrit de la manière la plus intéressante, la surprise et l'embarras étrange qu'éprouvèrent quelques naturels, en considérant pour la première fois l'écriture, et les effets admirables de cette invention. Depuis quelque temps, prisonnier chez les sauvages, M. Mariner conçut l'espérance de recouvrer sa liberté s'il pouvait faire parvenir de ses nouvelles en Europe; il fit donc dissoudre de la poudre dans de l'eau, écrivit quelques mots sur sa situation et remit secrètement sa lettre à l'un des chefs de ces sauvages, en le priant de la donner au capitaine du premier bâtiment qui paraîtrait à la côte. Finnow, le roi de l'île, instruit de cette circonstance, en prit ombrage, manda sur-le-champ le chef qui avait reçu la lettre et se la fit donner. Quant il l'eut, il la regarda de tous les côtés, mais voyant qu'elle ne lui apprenait rien, il la passa à Jérémie Higgins qui était à côté de lui, en lui ordonnant d'expliquer ce qu'elle pouvait signifier. M. Mariner était absent. Higgins prit la lettre et la traduisant dans la langue de l'île Tonga, lui apprit que c'était une requête adressée au capitaine du premier bâtiment qui pourrait arriver, pour le prier d'intercéder auprès de Finnow, afin qu'il rendit la liberté à M. Mariner et à ses compatriotes. La lettre disait, ajouta-t-il, que malgré les bons traitements qu'ils avaient reçus des insulaires, ils désiraient cependant revoir un jour leur patrie, s'il était

possible. Cette manière de communiquer ses sentiments semblait incompréhensible à Finnow; il reprit la lettre et l'examina de nouveau sans en apprendre beaucoup plus. Il réfléchit quelque temps, mais ses réflexions ne l'éclairaient nullement. Enfin il envoya chercher M. Mariner et lui dit d'écrire quelque chose; celui-ci lui demanda ce qu'il voulait qu'il écrivit? Ecrivez moi, reprit le roi. L'anglais écrivit alors Fee-Now, en suivant exactement l'orthographe anglaise indiquée par la prononciation de ce nom. Le roi appela un autre anglais, fit retourner M. Mariner, lui ordonna de regarder d'un autre côté, donna le papier à l'anglais qui arrivait, et lui dit de lire ce qu'il y avait. L'anglais prononça le nom du roi. En s'entendant nommer, Finnow reprit vivement le papier et avec l'air du plus grand étonnement, le regarda, et le retourna sans dessus-dessous et l'examina de tous les côtés. Cela ne me ressemble pas, dit-il, ni à personne d'autre! Où sont mes jambes? Comment savez-vous que c'est moi? Sans demander plus d'explication, il fit de nouveau écrire M. Mariner; lui indiquant à mettre sur le papier les noms des personnes et des objets qu'il voyait, et les donnant ensuite à lire à l'autre anglais. Cette occupation dura deux ou trois heures et plut beaucoup au roi. Mais ce qui l'amusa le plus, ce fut une petite confidence assez légère qu'il dit tout bas à l'oreille de M. Mariner qui l'écrivit et dont tout le monde entendit ensuite la lecture, au grand déplaisir de quelques dames de la cour. Mais enfin la bonne humeur l'emporta sur le reste; dans ce moment l'étonnement ou la curiosité occupait plus que tout autre chose.

Si associé à la sublime entreprise d'un prince illustre, la cause de l'humanité toute entière, me fait célébrer avec enthousiasme les triomphes qui ont assuré le trône de son auguste fille, la reine très fidèle, mon âme en tressaille de joie, en voyant un présage du bonheur futur de mon pays.

— Votre Majesté, en me nommant au ministère des finances, m'a imposé des devoirs, non pas supérieurs à ma résolution et à ma bonne volonté; mais que les circonstances où se trouve l'Espagne, rendent difficiles et importants. Je serais accablé par l'immensité de cette charge, si d'un côté je n'étais stimulé, par la reconnaissance que m'inspire la confiance de votre majesté, et si d'un autre côté mon courage n'était soutenu par les vertus et le patriotisme de tant d'hommes qui sont l'honneur et l'espérance de l'Espagne.

— J'ai travaillé avec ardeur à terminer les affaires importantes que m'avait confiées le gouvernement T. F. et qui intéressaient le crédit et le bien-être de son royaume, et j'ai réussi, sinon en peu de temps du moins aussi promptement que cela était possible.

— J'ai touché enfin, madame, le sol chéri de la patrie, et je le dis avec franchise à votre majesté, pour la première fois, d'une vie qui n'a point l'habitude de céder à la crainte, je me suis convaincu que les difficultés avaient grandi à un tel point que toutes mes forces ne suffiraient pas pour les vaincre.

— Des hommes de bien, de vertu sans tache, qui m'ont accueilli à mon retour, ont essayé à l'envi de me persuader que mon sentiment intime ne s'accordait pas avec l'opinion publique et quelle attendait tout de mes lumières et de mon vieux zèle, pour la sainte cause qu'il faut défendre en Espagne, c'est à dire, celle du trône d'Isabelle II, et des lois fondamentales qui constituent l'unique et vraie liberté.

— De tels actes étaient encourageants; mais la volonté de Votre Majesté acheva de triompher de mes craintes. J'ai entendu de son auguste bouche qu'il fallait former un ministère qui satisfît les besoins légitimes du pays, qui ne perdît un moment, pour délibérer avec prudence et exécuter avec vigueur toutes les mesures propres à contenir les passions, concilier les esprits, étendre les discordes, faire que la volonté des Espagnols soit une, celle de sauver la patrie et de la rendre heureuse et puissante. Les bénédictions du pays accueilleront ces mesures qui doivent amener le bonheur dont la loyale et magnanime nation espagnole est si digne.

— Etant constitué en ministère compact, fort, homogène, et surtout responsable, qui se fortifiera par la sympathie et l'approbation de la représentation nationale, le gouvernement de Votre Majesté devra consacrer tous ses efforts à terminer glorieusement et sans avoir recours à l'étranger, cette guerre fratricide, honte du siècle où nous vivons, à fixer définitivement et sans mépris, le sort futur de ces corporations religieuses, qui d'accord avec l'opinion publique réclamaient elles-mêmes leur réforme, assurer tous les droits par les lois sages, ce qui est l'unique et solide soutien du régime représentatif, à ranimer, ou pour mieux dire, à fonder le crédit public, dont on peut étudier la force même et le pouvoir magique dans l'opulente et libre Angleterre, assurer enfin avec les prérogatives de la couronne, les droits et les devoirs du peuple, parce que sans cet équilibre, toute espérance de bonheur public est illusoire.

— Ces lois termineront, comme l'a promis, Votre Majesté, l'édifice de notre liberté légale, et élèveront la nation à ce degré de gloire, de grandeur et de puissance, que la Grande-Bretagne, doit aux principes consignés dans sa grande charte et dans le bill célèbre de la déclaration des droits.

— De cette manière seulement, Madame, je peux me dévouer à la tâche difficile, dont je me suis chargé, en nous soumettant tous à l'empire saint, des lois et sans plus de sacrifices, que ceux qu'elles exigent, nous pourrions nous dire bientôt: la patrie est sauvée et avec elle le trône d'Isabelle II et ses garanties légales.

— Je suis, avec le plus grand respect, son plus obéissant et fidèle sujet.

MENDIZABAL.

Un journal ministériel de Paris, après avoir rejeté sur le radicalisme et une presse factieuse, la marche anarchique adoptée en Espagne termine par dire que si le moment arrive encore où le

ployait; qu'enfin on les cachetait de manière à ce que celui qui les portait ne put savoir ce qu'ils contenaient. Il lui apprit aussi qu'on écrivait de la même manière les histoires de toutes les nations, et qu'elles arrivaient ainsi à la postérité, sans que l'écriture fut altérée. Il lui expliqua les moyens employés pour conserver l'écriture et le papier. Farrow reconnut que c'était une invention admirable ajoutant qu'il n'en voulait pas pour les îles Congo, car si jamais elle y venait, dit-il, il n'y aurait que troubles et complots, et il ne serait peut-être pas sûr, lui, roi, de vivre seulement un mois.

#### MARINE MILITAIRE DE LA GRANDE BRETAGNE.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1835, la marine militaire de la Grande-Bretagne se composait de 554 navires de tout rang, dont 170 étaient en commission. Il nous a paru curieux d'examiner les sommes qui ont été dépensées pour la construction d'un si immense matériel. Ce travail est long et minutieux mais il n'est pas impossible. Nous allons nous occuper de la marine de haut-bord.

Quatorze vaisseaux de 120 canons, portant ensemble 1860 bouches à feu, 3,099 tonneaux de charge, et 12,600 hommes de garnison. Le plus ancien de ces vaisseaux (Hibernia) a été construit en 1804. Royal Frédeic Royal William et Trafalgar sont sur les chantiers. La construction de ces 14 vaisseaux a coûté 1,680,938 livres sterling, (42,234,500 francs. Neuf vaisseaux de 104 à 112 canons, portant ensemble

concours de la France puisse être utile à la cause constitutionnelle en Espagne, lorsqu'elle aura fait la nouvelle épreuve dans laquelle on la précipite, la France n'attendra pas que l'Angleterre lui apprenne ce qu'elle doit à son allié et ce qu'elle doit à elle-même.

Le *Moniteur du Commerce* dit ensuite :  
Voici une note du *Globe*, l'organe le plus direct du ministère anglais, qui s'explique d'une manière fort catégorique sur le fait de l'intervention anglaise en faveur de l'Espagne; notre cabinet ne s'est pas, à beaucoup près, aussi avancé par ses journaux.

« Le quadruple traité et ses articles additionnels ont rendu l'Angleterre l'auxiliaire positif de la reine d'Espagne contre don Carlos. Par ce traité, l'Angleterre est tenue de fournir à la reine des armes, des munitions de guerre, et même, si la chose était nécessaire, de coopérer, au moyen d'une force navale, en faveur de S. M. C'est cependant avec ce traité à la main que les torys crient à la neutralité et à la non intervention qu'ils se désolent de voir la légion auxiliaire de notre marine, qui se trouve sur les côtes septentrionales de l'Espagne agir d'une manière qui ne cadre pas avec la neutralité et la non-intervention.

La réponse que ces déclamations méritent est celle-ci : Nous ne sommes pas neutres, nous ne professons pas le principe de la non-intervention, nous sommes les alliés de la reine d'Espagne; tout ce que le gouvernement fait s'accorde strictement avec les engagements pris par le traité. Nous dirons même que la lettre de ce traité pourrait en de certains cas nous obliger de prendre une part plus active et plus brillante dans les affaires d'Espagne. »

L'*Indicateur de Bordeaux* dément la nouvelle de la défaite des auxiliaires anglais aux environs de Bilbao : un témoin oculaire rapporte que les carlistes ont même éprouvé une perte beaucoup plus forte que celle des christinos. Le général carliste Espartero a été blessé.

M. Pépin, épicier, rue du faubourg St-Antoine, qui s'est soustrait à la surveillance de ses gardiens lors des perquisitions faites la nuit à son domicile, a été arrêté ce matin, à 6 heures, dans une maison isolée, à quatre lieues au-dessus de Meaux en Brie.

Voici comment l'arrestation a eu lieu : M. le préfet de police, informé sans doute de la retraite de Pépin dans les environs de Meaux, a choisi lui-même les hommes qu'il devait diriger pour la réussite de cette capture. Aux yeux de la multitude des curieux, M. Gisquet avait prétexté une partie de chasse dans les bois environnants, qui sont d'une étendue de plusieurs lieues. M. le préfet avait avec lui MM. Allard, chef du service de sûreté, et les deux officiers de paix Daudin (x) et Tranchard, qui, sous les ordres de ce magistrat, commandaient chacun une brigade d'agens de police municipale, et la gendarmerie du chef-lieu d'arrondissement.

Après de longues recherches dans les bois, ils arrivèrent à la maison d'un nommé Rousseau, et là Pépin a été arrêté. Il était à moitié nu, et caché dans un cabinet. Perquisitions faites dans le domicile de M. Rousseau, il a été trouvé chez lui un brevet l'autorisant à porter la décoration du lys. Sa maison, entourée de ponts-levis, de bassins et d'étangs particuliers, a été prise comme d'assaut par M. le préfet et ses agens, qui mouillés et cou-

(1) M. Daudin est l'officier de paix qui a arrêté Fieschi.

970 bouches à feu, 21,104 tonneaux de charge, 7,400 hommes de garnison. Le plus ancien de ces vaisseaux (Victory) a été construit en 1765; un a été pris aux Espagnols en 1797, et Jan Sosef, le plus récent, Royal Adélaïde a été construit en 1828. La construction de ces neuf vaisseaux a coûté 869,025 liv. sterl. (21,975,575 frs.)

Vingt-quatre vaisseaux, de 80 à 92 canons, portant ensemble 2022 bouches à feu, 54,358 tonneaux de charge, 15,200 hommes de garnison. Le plus ancien de ces vaisseaux (Prince) a été construit en 1788. Cinq ont été construits à Bombay; trois ont été pris à l'ennemi : Foudroyant, en 1780, aux Français Canopus, en 1798, aux Espagnols; Christian VII, aux Danois en 1807; quatre sont en construction : London, Nile, Gibraltar, Indus. La construction ou la valeur de ces 24 vaisseaux doit être portée à 2,207,836 liv. sterl. (54,195,900 frs.)

Soixante-dix-huit vaisseaux de 74 à 78 canons, portant ensemble 5,674 bouches à feu, 148,400 tonneaux de charge 47,400 hommes de garnison. Le plus ancien de ces vaisseaux (Triomp) a été construit en 1764. Cinq ont été construits à Bombay et à Calcutta : Cornwallis, Hastings, Melleville, Minden, Wellesley, et un à Gènes en 1810. Trois ont été pris sur les Français en 1798 et 1805 : Donegal, Spartiate et Implacable. Trois sont en construction : Collingwood, Goliah, Vanguard. La construction ou la valeur de ces 78 vaisseaux est portée à 6,403,954 liv. sterl. (154,473,600 frs.)

verts de boue jusqu'aux genoux; n'ont rien négligé pour se rendre maîtres du fugitif, qui est arrivé à la préfecture de police aujourd'hui à quatre heures après-midi, dans une voiture attelée de quatre chevaux.

(Gazette des Tribunaux.)  
— Dernièrement à Carvin-Lespinos un bull-dog appartenant à un Anglais ayant aperçu un jeune poulain, se jette sur lui et s'y cramponne. Le poulain se jette dans l'eau et nage assez longtemps. Des paysans le retirent de l'eau; le bull-dog avait cessé de vivre, mais il était resté attaché à la cuisse de sa victime.

#### BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 24 SEPTEMBRE.

On ne peut se former une idée de la quantité d'étrangers arrivés depuis trois jours à Bruxelles pour nos fêtes. Tous les hôtels sont pleins; les diligences qui arrivent sont tellement remplies, que les bagages des voyageurs sont placés dans des fourgons au lieu de l'être sur l'impériale. Les omnibus ne suffisent pas pour le transport des étrangers au chemin de fer. La circulation des voitures est pour ainsi dire interdite dans plusieurs quartiers de la ville, par suite de la masse compacte de monde qui circule en sens divers. C'est la première fois, depuis cinq ans, que l'on remarque à Bruxelles autant d'étrangers pour assister aux fêtes de septembre. Il est vrai de dire que notre chemin de fer et l'exposition contribuent pour beaucoup à cette affluence considérable de monde. (Indépendant.)

— On écrit de Tournay, 22 septembre : « Hier soir, deux douaniers de Froyennes, se sont emparés, après une lutte très-opiniâtre, d'une voiture à deux chevaux, remplie de contrebande et l'ont conduite à la douane de cette ville. »

— L'ouvrage attendu de M. Lelewell, sur la Numismatique du moyen-âge, vient de paraître chez Straszewicz, à Paris, et d'être mis en vente chez nos principaux libraires.

LIEGE, LE 25 SEPTEMBRE.

#### INSTRUCTION PRIMAIRE.

Au moment de la rentrée des classes, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de recommander aux instituteurs les excellents ouvrages publiés par la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire.

Une société rivale a été fondée à Bruxelles il y aura bientôt dix-huit mois : le but de ces deux institutions est le même, leur rivalité consiste à faire publier les meilleurs livres au plus bas prix possible. Nous ne pouvons que les recommander également. Le dépôt de la société liégeoise est établi chez M. Dessain, imprimeur, place St-Lambert; celui de la société pour l'instruction primaire et populaire de Bruxelles, chez M. Lenoir, libraire, près du chœur de St-Paul.

Les journaux de Paris de ce jour nous ont apporté un document important. C'est une lettre adressée par M. de Mendizabal à la reine d'Espagne, et dans laquelle le ministre expose assez nettement les vues qui dirigeront l'administration qu'il est chargé de former : elle ne recourra point à l'intervention pour mettre fin à la guerre qui désole le nord du pays; elle cherchera à calmer le mécontentement qui a éclaté dans les villes par la concession de lois libérales qui garantiront les droits respectifs du trône et du peuple; elle procédera à une réforme des corporations religieuses; elles occupera en fin avec ar-

Quatre-vingt-huit frégates de 44 à 56 canons portant ensemble 4,114 bouches à feu, 205,600 tonneaux de charge et 30,900 hommes de garnison. La plus ancienne de ces frégates (Glocester) a été construite en 1782. Cinq ont été construites à Bombay Akbar, Amphitrite Madagascar, Seringapatam, Trineomale, Cinq ont été prises sur les Français : Aurore, Maréchal Brune, Immortalité, Rhin et Topaze. Deux sont en construction : Chichester et Worcester. La construction de ces quatre vingt huit frégates a coûté 3,608,000 liv. st. (90,200,000 fr.)

Ainsi la marine militaire de haut-bord de la Grande-Bretagne, qui se compose de 213 vaisseaux ou frégates, portant 14,640 pièces de canon, a coûté : 14,532,741 liv. st. (363,779,575 fr.)

— Un document officiel, émané du ministère anglais, établit de la manière suivante le chiffre des forces militaires que la Grande-Bretagne possédait l'année dernière : 6,914 chevaux, 4,497 officiers à demi-solde, 70,334 fantassins. Ces trois nombres réunis formaient un total de 82,271 hommes, indépendamment de quatre régiments de dragons et de vingt régiments d'infanterie affectés au service de l'Inde, où ils présentaient un effectif de 49,720 hommes. Aujourd'hui l'on compte en Angleterre 20,648 hommes de toutes armes; en Irlande, 16,338; dans les colonies et les garnisons étrangères, 48,582; dans l'Inde, 44,621. Total, 80,190. Le budget a consacré aux besoins du service militaire une somme de 438,873,370 fr.

deur des moyens de rétablir le crédit public de l'Espagne. Tel est le résumé du document dont on peut voir la teneur sous la rubrique de Paris. Il est aisé de s'apercevoir du reste, au langage de M. Mendizabal, que l'administration nouvelle est toute d'origine anglaise.

On doit vivement désirer que M. de Mendizabal parvienne à sauver le vaisseau de l'état, luttant à la fois contre l'anarchie et le carlisme. Mais est-on fondé à l'espérer? Le *National* de Paris proclame déjà que M. de Mendizabal devra succomber à l'œuvre. Le nouveau ministre, dit ce journal, enchaîné comme point de départ au statut royal et obligé d'y subordonner les exigences d'une révolution victorieuse, est un homme perdu pour la suite du développement révolutionnaire de l'Espagne. Il se promet, continue le *National*, de ne jamais séparer les intérêts de la couronne de ceux de la liberté et il aura reconnu au bout de 48 heures que la conciliation des deux intérêts est impossible.

M. Mendizabal espère aussi rétablir le crédit public de l'Espagne. C'est une œuvre plus difficile encore. Le mouvement a poussé le gouvernement de la reine à une banqueroute partielle, qui pour longtemps anéantira toute confiance. C'est là une faute énorme, car elle a mis le pouvoir dans l'impossibilité de créer une armée de force à l'égard de l'insurrection sous laquelle le pays se débat aujourd'hui.

Hier, vers midi, un enfant d'environ 12 ans, monté derrière une voiture qui passait près la place Verte, a failli être écrasé; il est tombé sur le pavé et la roue d'une seconde voiture qui suivait la première, lui a passé sur la jambe. Le fait de monter, de se suspendre ou de se laisser traîner après une voiture, constitue une contravention prévue par le règlement du 26 juin 1827, dont la police surveille constamment l'exécution; mais on sait combien cette surveillance est souvent mise en défaut. C'est donc aux parents qu'incombe l'obligation d'empêcher que des accidents de la nature de celui que nous signalons ne se reproduise à l'avenir.

On écrit de Kalisch, 9 septembre : On se ferait difficilement une idée du coup-d'œil pittoresque et éblouissant que présentent les régiments de cavalerie asiatiques, Musulmans, Curdes et Tartares, des frontières de la Perse. — Il est impossible d'imaginer des figures plus martiales, des costumes plus riches et des soldats mieux armés et mieux disciplinés pour le service de la cavalerie légère. La beauté des chevaux est aussi extraordinaire, et cette beauté est encore relevée par l'habileté des cavaliers qui ont l'air de ne faire qu'un avec leurs montures.

(Gazette d'Augsbourg.)

— On lit dans un journal anglais : « Hier, on était fort inquiet du sort de M. Green, dont on n'avait pas reçu de nouvelles depuis son ascension en ballon, qui avait eu lieu la veille. Quelques instans avant son départ, il déclara qu'il désirait trouver pour compagnon quelqu'un d'un poids léger, mais possesseur d'une bourse moins légère. M. Butler, chirurgien à Wolvich, se présenta, et, moyennant dix guinées, partit avec M. Green. A deux milles environ du jardin du Wauxhall, lieu de l'ascension, M. Green fit descendre le ballon, et pria M. Butler de le quitter, disant qu'il était impossible qu'il continuât le voyage avec lui.

« M. Butler insista cependant; mais M. Green lui répondit qu'il ne pouvait céder à ses instances pour des raisons qu'il ferait connaître plus tard, et que M. Butler approuverait sans doute. Enfin M. Green s'éleva, et depuis on ignore ce qu'il est devenu. M. Green ayant précédemment annoncé que, si le vent était favorable, il avait l'intention de traverser la Manche et de se rendre en France, on pense qu'il a voulu mettre son projet à exécution. D'après la direction du vent, il doit avoir été poussé vers la Hollande, ou peut-être aura-t-il rencontré un autre courant d'air qui l'a poussé vers l'Espagne. »

— On a répandu le bruit que les travaux de démolition nécessités par l'affaissement des pilastres de la nouvelle église paroissiale qu'on bâtit à Verviers, coûteraient au moins 26,000 francs. Nous croyons savoir au contraire qu'une somme de 12 à 13,000 francs sera plus que suffisante. Les nouveaux pilastres seront construits en pierres.

— Le roi de Suède visite actuellement les provinces septentrionales de son royaume où, depuis Charles IX, c'est-à-dire depuis 150 ans, aucun roi de Suède n'est venu. Partout il est accueilli avec le plus grand enthousiasme.

— L'ordre d'abord donné de faire cantonner aux environs de Bruxelles, pendant les fêtes de septembre, une partie de la cavalerie qui se trouve en ce moment au camp de Beverloo, vient d'être changé : la cavalerie ne quittera le camp que vers le 25 pour ne plus y retourner; l'infanterie

y restera encore quelque temps après cette époque. Le général Hurel est de retour du camp depuis cet après-dîner.

— M. Broot, tailleur, à Grenk-Street, avait une petite fille de 9 ans, aveugle de naissance, et dont la figure irrégulière présentait quelque chose de rebutant. Atteinte de la petite vérole, le 19 mai dernier, cette maladie fit des progrès horribles, qui laissèrent craindre pour les jours de la malade; mais il en fut autrement; l'enfant se guérit parfaitement, les traits grossiers de son visage ont disparu, et ont fait place à une fort jolie figure. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans cette bizarrerie, c'est que la jeune fille a recouvré la vue.

(Feuille d'Hazebrouck.)

— Voici la liste des objets qui figurent à l'exposition faite en ce moment à Bruxelles par M. Geefs :

1° Statue en marbre du comte Frédéric de Mérode; 2° Geneviève du Brabant, groupe; 3° la prière, statue destinée au tombeau de madame Van Isacker, d'Anvers; 4° Françoise de Rimini, buste en marbre; 5° quatre bustes en marbre, portraits. Le prince royal, Wappers, le Poitevin, Schaepekens; 6° modèle de la statue de la liberté, destinée au monument de la Place des Martyrs.

— Depuis plusieurs mois on continue à faire des arrestations dans les provinces rhénanes de la Prusse et la Westphalie. Une centaine de personnes ont été arrêtées; on remarque parmi elles des fils et des parents de hauts fonctionnaires, de présidents de régence, etc.; quatorze l'ont été à Coblenz. Plusieurs ont été transportés à Berlin, d'autres sont enfermés à Wezel. Un étranger qui était venu résider dans ce pays, a été saisi dans sa demeure à minuit; grâce aux démarches de sa femme, et à l'intervention du cabinet de l'Autriche, il a été remis en liberté; mais les autres sont gardés en prison. On les accuse de menées démagogiques, d'ancienne participation à la *burschenschaft*, de propos contre le gouvernement. La censure défend aux journaux allemands la publication de ces faits.

— Des chargemens considérables en denrées coloniales ont été envoyés de Hollande à Francfort par le Rhin.

— Un grand nombre de garnisons autrichiennes en Bohême ont reçu l'ordre de se concentrer pour l'inauguration du monument de Culm qui sera solennisée par de grandes manœuvres.

#### INCENDIE DU VAISSEAU SIR WALTER SCOTT.

La *Gazette des Etats-Unis* contient le récit suivant sur l'incendie du vaisseau le *Sir Walter Scott* par la foudre :

« Le capitaine du *Sir Walter Scott* est arrivé à New-York samedi dernier et est parti hier matin pour Boston. Nous avons recueilli de sa bouche le récit complet de l'incendie de ce beau vaisseau, accident des plus extraordinaires parmi ceux dont les mers américaines ont été depuis longtemps le théâtre.

« Le *Sir Walter Scott* partit de la Nouvelle-Orléans le 24 mai, avec une cargaison de 1794 balles de coton, 18 matelots et trois passagers, dont une dame, mistress Hamilton, enceinte. Le vaisseau avait été acheté à Boston, n'avait que deux ans d'existence et valait 22,000 dollars. Il était destiné pour Liverpool.

« En descendant le golfe Stream, ce vaisseau rencontra un fort grand vent du S.-O. La mer était très-mauvaise. Dans la matinée du 20 juin, vers huit heures, et à la latitude de 31 degrés 24 minutes, et à la longitude de 75 degrés 43 minutes, environ à la hauteur de Charleston (South Caroline), la foudre tomba sur le vaisseau avec un tel fracas qu'il semblait que les cieux s'étaient écroulés. Le capitaine et les trois passagers étaient dans leurs cabines. La dame frémit de terreur, et le capitaine s'élança sur le pont, en si grande hâte, qu'il n'avait pas ses souliers. Le fluide électrique avait brisé l'un des mâts, était tombé sur le gaillard-d'avant au moment où les matelots déjeûnaient, les avait dispersés après avoir tout brisé autour d'eux et complètement rasé le vaisseau d'avant à l'arrière et dans l'entrepont.

« La violence et la soudaineté de ce terrible coup avait tenu le vaisseau en suspens pour un moment au sommet d'une vague. Tout le monde était atterré, mais personne encore ne connaissait l'étendue du dommage.

« Peu de minutes après on entendit le cri *Au feu! Au feu! Au feu!* L'on peut s'imaginer la terreur qu'imprima ce cri en pleine mer, environné de tempêtes et à la merci d'un élément furieux. La commotion électrique avait presque privé les matelots de leurs sens. Ce cri les réveilla par le sentiment d'un nouveau danger. Les passagers avaient presque perdu la tête, et mistress Hamil-

ton seule montra du courage et de l'énergie contre le danger. » La grande chaloupe! la grande chaloupe! cria-t-on.

« Il y avait déjà six ou huit minutes que le tonnerre était tombé, et toute la cargaison, à l'avant et à l'arrière, était déjà en feu. La grande chaloupe était remplie de divers articles et ne pouvait être instantanément lancée. Le capitaine descendit, saisit un coutelas, un pistolet, et remonta sur le pont : « Matelots, s'écria-t-il, vous ne m'avez jamais abandonné dans le danger, je compte sur vous aujourd'hui. Feu sur le premier homme qui ne fera pas son devoir. Videz la chaloupe maîtresse.... A flot le canot.... Allons, allons.... ou dans dix minutes nous voyons l'éternité. » La dame s'élança aussi sur le pont, les cheveux en désordre, se tint auprès du capitaine et paraissait un ange des cieux placé là pour soutenir le courage des faibles mortels.

« Les matelots stupéfaits, ayant le maître à leur tête, obéissent en hâte, vident la grande barque et la mettent sur l'océan qui mugit au dessous. « La dame dans la grande barque, » cria le capitaine. — Le vaisseau roulait alors horriblement.... Les flammes éclataient sur tous les points.... Les mats pliaient sous les efforts de la tempête. La dame gagne la barque saine et sauve. « Dieu soit loué! » dit le capitaine. Une partie de l'équipage se place près d'elle : les autres matelots se jettent dans le canot. Le capitaine et le maître quittèrent les derniers le pont du vaisseau.

« Tout le monde était embarqué. « Coupez le grappin, au large! » cria le capitaine; et la manœuvre exécutée : « Tout est perdu, dit le capitaine, mais la vie nous reste; nous avons maintenant à la disputer à la tempête. » Au moment où le canot quittait le vaisseau, les mâts du vaisseau incendié tombèrent par dessus bord; les flammes se déroulèrent dans toute leur sublime horreur : le tonnerre grondait, les éclairs brillaient, la mer mugissait tout autour, et les deux frères embarcations flottaient sur les vagues, vent devant et entièrement à leur merci.

« Au bout de cinquante minutes, un jet de flammes couvrit le vaisseau, et le *Sir Walter-Scott* s'abîma dans les ondes. « C'en est fait du brave *Sir Walter*, dit la dame. »

« La capitaine, l'équipage et les passagers se dirigèrent alors vers la côte. Ils n'avaient que peu de provisions, tout ayant été perdu, et leur avenir était des plus tristes. Les deux barques marchèrent de conserve tout ce jour et la nuit suivante. Le lendemain, au point du jour, le capitaine aperçut une voile dans l'ouest. On fit une voile d'un vieux sac, on dressa un mât, on hissa la voile. « Maître, dit le capitaine, allez seul au vaisseau, et faites de votre mieux pour qu'on nous y reçoive. — J'y vais, capitaine, dit le maître. »

« En peu de temps le canot atteignit sa destination. C'était le *Saladin*, capitaine Humphries : il mit en panne. Bientôt après arriva la grande chaloupe. Tous furent pris à bord, sans oublier la dame qui, au moment du danger, avait soutenu les matelots par son courage.

« Le capitaine, son équipage, ses passagers furent tous débarqués à Norfolk. Le capitaine avait tout perdu sur son bord. Il y avait 15,000 dollars. Tout avait été englouti. Les habitans de Norfolk voulurent ouvrir une souscription, mais il n'accepta pas leur offre. Il vendit ses deux barques, paya toutes ses dépenses personnelles à l'aide de quelques amis, ainsi que celles de ses matelots, et en arrivant à New-York, il n'avait plus que dix dollars dans sa poche. Il les offrit à mistress Hamilton. Le capitaine Clarke, pendant ces horribles scènes, a montré la plus grande bravoure et le plus grand sang-froid. Un tel homme peut lutter contre tous les accidens ordinaires; mais quand le feu du ciel frappe un vaisseau et le submerge, il n'y a plus qu'à se soumettre et à se taire. »

#### CONSEIL DE REGENCE DE LIEGE.

Extrait du procès-verbal de la séance publique du 41 septembre

Présens : MM. Jamme, Seronx, Closset, Robert, Piercot, Billy, Dehassé, Bayet, Delbosse, Hubart et Lefebvre.

Absens : MM. Nagelmackers, Raikem, de Behr, de Laminne, Richard, Burdo, Lombard, Frankinet, de Stokhem, Dewandre et Francolette.

La séance est ouverte à 5 heures et demie de relevée.

Le procès-verbal de la séance du 5 est approuvé.

Il est donné lecture d'une pétition adressée au conseil par onze brasseurs, qui demandent la suppression du droit imposé sur les quittances par l'article 167 du règlement de la perception des taxes municipales. Renvoyé aux bourgmestres et échevins pour l'instruction de cette demande.

— On remet en délibération le projet de régularisation de la place de la Comédie. Il est résolu :

1° Qu'il y aura en face de la salle de spectacle un terre-plein de la largeur de cet édifice, lequel se prolongera jusqu'à une ligne droite tirée de l'angle de la maison Pinnay-Gillon, parallèlement à la façade dudit édifice;

2° Que l'on pavera l'espace compris entre la société littéraire jusqu'à la rue de la Vache, d'un côté, et de l'autre la rue du Pont d'Isle jusqu'aux maisons neuves; (MM. Bayet,

Delfosse et Hubart ont voté contre le pavage de cette dernière partie.)

Et 3<sup>e</sup>, que la terre plein près de la Haute Sauvenière sera également pavé. (M. Bayet a voté aussi contre ce dernier pavage.)

On fera disparaître les bornes et les chaînes placées sur les limites de ladite place.

Avant la confection d'un pavé sur la terre plein, situé vis à vis la société littéraire, on soumettra au conseil le plan du nivellement de ce terrain.

— Les places des commissaires de police des quartiers de l'est et du nord sont vacantes par la démission des anciens titulaires. M. Piercot fait le rapport sur la question de savoir à qui la nomination à ces places appartient, dans l'état actuel de la législation. Il examine les lois qui se sont succédées sur cette matière depuis l'an 4 de la république française. Sa conclusion est que l'art. 96 du règlement organique de la régence n'est point abrogé, et qu'ainsi, c'est aux bourgmestre et échevins à présenter au roi les candidats pour nommer aux places de commissaire de police.

Le conseil adopte cette conclusion par dix voix contre une, celle de M. Closset.

— L'adjudication du casernement n'ayant point été approuvée, et le collège étant autorisé à traiter de gré à gré pour ce service, sauf l'approbation du conseil, deux personnes se présentent pour faire le dit service suivant le cahier des charges et au prix d'un centime par homme et par jour. Il est donné lecture des demandes de ces deux concurrents, MM. Raihem-Verbois et Poulet, ancien agent du casernement.

Le 1<sup>er</sup> fonde sa demande sur ce que, lors de l'adjudication, il a fait l'offre la moins élevée après celle de l'adjudication, et qu'il a acquis la connaissance du casernement par un service de 15 années dans l'armée.

M. Poulet offre de renoncer à toute indemnité du chef de la paille qu'il a fournie depuis le premier juillet dans son service intérimaire, ainsi que de ses vacations et de ses soins pour la conservation des matelas depuis huit mois, ce qui n'est pas compris dans les conditions de son entreprise.

Il y a urgence. Les bourgmestre et échevins se retirent pour la nomination de l'agent du casernement.

Après un demi quart d'heure de délibération, ces derniers rentrent en séance et soumettent au conseil la nomination qu'ils ont faite du sieur Poulet.

On met aux voix la question de savoir si cette nomination sera approuvée. La négative est résolue par sept voix contre quatre.

Ensuite, sur la présentation que fait le collège de M. Raihem-Verbois, le conseil le nomme à l'unanimité agent du casernement de la ville. Il se conformera au cahier des charges et recevra, pour prix de son service, un centime par homme et par jour; il fournira un cautionnement de vingt-cinq mille frs. Le conseil se réserve l'admission de celui qui lui sera présenté.

— Le conseil approuve le cahier des charges dressé le 8 de ce mois pour les travaux d'appropriation à faire dans le local de St. Abraham, à l'effet d'y établir provisoirement l'académie des beaux-arts. On ne mettra la main à l'œuvre que lorsque M. Bourdon aura mis à la disposition de l'administration la pièce qu'il occupe dans ce local en vertu d'un bail.

— M. Elias, propriétaire des maisons n<sup>o</sup> 579 et 580, qui doivent être démolies pour l'élargissement du tournant de St. Hubert, représente que le prix fixé par les experts, et auquel il s'est soumis d'avance, est très-inférieur à celui qu'on lui a offert pour ses maisons, et il demande qu'en considération de ce désavantage qu'il éprouvera, la ville lui cède à un prix raisonnable la parcelle de terrain située derrière lesdites maisons, pour qu'il puisse en faire construire une nouvelle.

Le conseil arrête qu'il sera traité de gré à gré avec M. L. Elias pour la cession de la dite parcelle.

La séance est levée à 9 h 1/2 heures du soir.

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire de la régence, DEMANY.

Les bourgmestre et échevins mettront en adjudication, le mardi, 29 de ce mois, à midi, les travaux à exécuter pour le remplacement de cinquante mètres de tuyaux en plomb à la fontaine du Marché.

On peut voir le cahier des charges au secrétariat de la régence.

Liège, le 23 septembre 1835

Les bourgmestre et échevins procéderont le jeudi 1<sup>er</sup> octobre prochain, à midi, à la LOCATION par adjudication publique, du VIGNOBLE et des JARDINS dépendant du ci-devant Couvent des Ursulines, à partir du premier janvier 1836

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la régence, où l'on peut en prendre connaissance.

A l'hôtel de ville, le 23 septembre 1835.

Le président du collège, Louis JAMME.  
Par le collège, le secrétaire DEMANY.

#### SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE.

La Société de Charité Maternelle de Liège s'est adressée à Sa Majesté la reine des Belges, en lui faisant l'exposé de sa situation actuelle. Elle n'a pas caché que ses ressources étaient insuffisantes pour faire face aux secours que le règlement accorde aux femmes indigentes en couche.

Sa Majesté, dont tous les jours sont marqués par des bienfaits, s'est empressée de mettre de nouveau à sa disposition un don de 500 francs.

Cette société doit s'applaudir d'avoir signalé ses besoins à notre jeune reine. Sa bienfaisance reconnue ne permet pas même de douter qu'il ne soit dans ses intentions de renouveler le bienfait que l'on doit à sa généreuse bienveillance.

#### ETAT CIVIL DE LIEGE, du 24 septembre

Naissances: 6 garçons, 6 filles.

Décès, 2 garçons, 2 filles, 4 hommes, 2 femmes, savoir: Jean Joseph Mercier, âgé de 42 ans, fleur, rue Porte aux Oies, veuf de Marie Catherine Perlon. — Marie Thérèse Joseph Songnez, âgée de 23 ans, tricoteuse, rue St-Remy, célibataire. — Marie Hélène Wéry, âgée de 80 ans, sans profession, fond St-Servais, célibataire.

## ANNONCES.

HUITRES anglaises chez ANDRIEN fils, rue Souverain-Pont

### VENTE VOLONTAIRE.

Le LUNDI, 27 SEPTEMBRE courant, à trois heures de l'après-dînée, le notaire COURARD exposera en VENTE publique, en deux lots, en son étude, à Herstal,

Une MAISON, FORGE et BIENS en dépendant, mesurant 30 perches 50 aunes, situés en FAURIEUX, commune susdite, joignant le tout vers Meuse M. Mathias Dupont et Louis Bar, vers Liège la campagne de la Petite Foxhalle, et vers Geer le sieur Jean Digaie et la dame veuve Jean Michel Duchateau. Ces immeubles sont libres de charges.

Plus, une RENTE de 11 francs 54 centimes, due par les enfants de feu Louis Radoux, de la commune de Vivignis, et autres. 278

### VENTE DE BOIS A TILFF.

JEUDI PREMIER OCTOBRE 1835, à dix heures précises du matin, madame veuve de Grady de Brialmont née de Jacquet fera VENDRE publiquement par le ministère et à la recette de M<sup>e</sup> HOUBAER, notaire à Seraing, douze hectares de raspes, essence de chêne, pris dans le bois nommé la Grande Cathédrale et une forte quantité de chênes et hêtres d'une grosseur extraordinaire, croissans dans le même bois. — La vente aura lieu au pied des arbres à crédit moyennant caution connue du notaire.

Le même jour, 1<sup>er</sup> octobre, à 3 heures, on VENDRA les POMMES croissans dans l'allée de Brialmont, à Tilff. 250

### VENTE DE TAILLIS ET DE FUTAYES.

Le MARDI, 29 SEPTEMBRE 1835, à deux heures de relevée, le notaire GILON fera VENDRE aux enchères dans son bois de la marchandise d'Aras, situé à Seraing, par le notaire RADELET, environ HUIT BONNIERS métriques de TAILLIS, essence de chêne et bouleau, divisés en plusieurs portions.

Cette vente aura lieu sur le terrain et à crédit.

Le lendemain 30, à 11 heures précises, M<sup>me</sup> la baronne de Serdobin fera VENDRE au château de Plainevaux, par le notaire GILON, PLUSIEURS BONNIERS de beau TAILLIS croissant dans le bois de Trente et Un, audit Plainevaux. A crédit.

Et le JEUDI, 1<sup>er</sup> OCTOBRE, à 11 heures précises, dans le bois dit d'Othep, commune de Horion Hozémont, ladite dame de Serdobin fera VENDRE aux enchères, quantité de PORTIONS de TAILLIS et de FUTAYE, croissant dans ledit bois. A crédit et à la recette du même notaire GILON de Seraing sur Meuse 256

### GRANDE VENTE

## RASPE ET FUTAIE.

Le 29 SEPTEMBRE 1835, à 9 heures du matin, en la demeure du sieur DELFOSSE, cabaretier, à Landenne, MM. Collignon et Hénauld, feront VENDRE à l'enchère et par portions.

30 BONNIERS de BOIS taillis, consistant dans leur bois de Chant d'Oiseaux, commune de Landenne sur Meuse.

Et le même jour, à 11 heures, et au pied des arbres, les mêmes propriétaires feront VENDRE aussi à l'enchère: Toute la futaie croissant sur 20 bonniers, dans leur dit bois de Chant d'Oiseaux. Cette futaie est remarquable par la grosseur et par l'élevation des arbres. A CRÉDIT. 267

## SAMOKLESKI.

PRIX D'UNE ACTION SIX ACTIONS  
20 francs. 100 francs.

### VENTE PAR ACTIONS DE LA GRANDE SEIGNEURIE DE SAMOKLESKI

évaluée à 1,375,000 florins, et des sept villages dénommés:

Mrukova, Czekay, Pilgrzymka, Zawadka, Klopotnica, Huta, et Folusz.

Avec une population de 3300 ames, et 4808 arpens de bonnes terres seigneuriales  
comprenant 25014 gains en argent de fl. 250.000. 20.000. 15.000. 12.000 10.000 etc.

LE TIRAGE SE FERA DÉFINITIVEMENT ET IRRÉVOCABLEMENT A VIENNE LE 26 NOVEMBRE 1835.

Pour 200 francs il sera délivré 44 actions et en sus une action bleue, gagnant forcément et privilégiée d'un tirage spécial de primes considérables.

Prospectus français et envoi des listes franc de port. On est prié d'écrire directement à cet effet à

HENRI REINGANUM,

banquier et receveur général à FRANCFORT s/M. 223

## AVIS AUX TÊTES CHAUVES.

### ELIXIR SOUVERAIN

POUR LA REPRODUCTION DE LA CHEVELURE,

inventé par M. GEERAERTS, de Louvain.

Cette composition a mérité à son auteur un BREVET D'INVENTION, lui délivré le 1<sup>er</sup> juillet 1830.

Sur l'invitation de l'administrateur de l'instruction publique, des sciences et des arts, cet Elixir a été soumis à des expériences dirigées par M. BAUD, professeur de médecine de l'université de cette ville, faites dans la salle de chirurgie de l'hôpital académique de Louvain, en présence de MM. les étudiants en médecine.

Une personne âgée de 63 ans, chauve, a été l'objet de ces expériences; il en est résulté que la partie de la tête chauve s'est trouvée, au bout de trois mois, recouverte de cheveux fins. D'après un tel résultat, M. le docteur BAUD s'est empressé de délivrer à l'inventeur, un certificat attestant l'efficacité de cette Elixir.

En faisant usage de cette composition, de la manière indiquée dans un imprimé joint à chaque bouteille, elle empêche la chute des cheveux, les épaissit et les fortifie.

Plusieurs certificats honorables délivrés à l'inventeur par des personnes qui en ont fait usage, attestent que cette invention mérite à juste titre toute la réputation dont elle jouit.

Des dépôts de cet Elixir sont établis comme suit:  
A LOUVAIN, chez l'inventeur, M. GEERAERTS, Mont Belier, n<sup>o</sup> 4.

A LIÈGE, chez M. GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'Ile n<sup>o</sup> 32

A BRUXELLES, sous la direction de M. VAN STRAALLEN à la parfumerie, Montagne de la Cour, n<sup>o</sup> 1084.

A ANVERS, chez M. VANDEWEERD, rue Cauwenberg, sect. 12, n<sup>o</sup> 800.

A NAMUR, chez M. ROBSON, parfumeur, rue de l'Ange, n<sup>o</sup> 686.

La bouteille qui ne portera pas le cachet de l'inventeur, M. GEERAERTS, doit être considérée comme fautive composition.

Toute demande doit être envoyée franc de port.

ON DEMANDE UNE DEMOISELLE DE BOUTIQUE, payant sa table, pour un commerce d'annage et de nouveautés. S'adresser n<sup>o</sup> 32, sur le Pont-d'Ile.

UNE SERVANTE peut se présenter, faubourg St.-Gilles, n<sup>o</sup> 276.

## BOURSES.

AMSTERDAM, LE 23 SEPTEMBRE.

Dette active.	54 3/8	Rente française.	00 0/0
" différée.	000 0/0	Métalliques.	99 7/8
Billet de chance.	23 7/8	Russie, H. et G.	104 0/0
Syndic. d'amor.	94 5/16	Esp. rente perp.	00 0/0
" 3 1/2.	78 5/8	Naples falc. conct.	00 0/0
Soc. de comm.	110 3/4	Bresiliens.	86 1/2

ANVERS, LE 24 SEPTEMBRE.

CHANGES.

	COURTS JOURS	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	1/2 0/0 perte		
Rotterdam.	3/4 0/0 perte A		
Paris p <sup>r</sup> fr. 100.	fl. 47 3/8 P	fl. 47	A 46 7/8
Lond. p <sup>r</sup> Estr.	fl. 12 16 1/4	fl. 12 08 3/4 P	
Hamb. p <sup>r</sup> 40 MB	35 3/8	35 1/8	A 35
Bruxelles. . . . .	1/4 0/0 p.		
Gand. . . . .			

FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE D'ANVERS.			BRÉSIL.		149 P
Dette act.	5	104 3/4 A	E. à L. 1824		85 3/4
" différ.		43 A	ESPAGNE.	5	
BELGIQUE.			B Guebli.	5	00 0/0
Emp. 48 m.	5	100 3/8 A	R. P. à Am	5	37 3/4 à 32 A
A. B. 1835.			Emp. 1834.		41 1/2 à 41 1/4 A
Ac de la B.			Dette diff.		14 0/0 A
HOLLANDE.	2 1/2		Courts à P.		31 à 30 3/8 à 2 A
Dette act.	4 1/2		" à L.		31 à 30 3/8 à 2 A
Rte remb.	2 1/2	88 1/4 A e 99	ditto Coup		00 0/0
AUTRICHE.			NAPLES.		
Métalliq.	5	102 3/4 A	Cert. Falc.	5	91 A
Lots fl. 100.		254 A	ÉTAT-ROM.		
" fl. 250.	4	419 A	levée 1832	5	101 A
" fl. 500.	4	694 A	à An. 1834	5	97 1/4 A
POLOGNE.					
Lots fl. 300		121 A			

LONDRES, LE 22 SEPTEMBRE.

3 p. c. consolidés.	00 0/0	E-compte.	00 0/0
Belg. em. 1832 C. D.	102 0/0	Différés.	00 0/0
Holl. dette active.	54 1/2	Passives.	00 0/0
Id. 5 p. c.	000 0/0	Russie.	000 0/0
Portugais 5 p. c.	89 0/0	Brésil, emp. 1824.	88 0/0
Id. 3 p. c.	00 0/0	Mexicains, 5 p. c.	00 0/0
Espagne cortés.	44 1/4	Colomb.	00 0/0

VIENNE, LE 14 SEPTEMBRE.

Métalliques, 102 1/2 0. — Actions de la banque 1326.

MARCHÉS.

Hasselt, le 22 septembre. — From. l'hect., 14-10 — Seigle 9-20 — Orge, 9-10 — Sarrasin, 8-50 — Avoine, 8-75 — Genièvre à 10 degr. 38. — Beurres, kilog. 4-70.

Liège, le 24 septembre. — Froment, l'hectolitre, 14 37 seigle 9 58.

H. Lignac, imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, n<sup>o</sup> 622, à Liège.